

cerises

EN TRANSITION

ROUGE, AIGRE-DOUX – N°003 – VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2018

HUMEUR DE CERISES

75 000 manifestants selon la police le samedi
1er décembre au soir. 136 000
selon la même le dimanche matin:
La nuit porte conseil.

Bilan, un moratoire et des millions de blessés !

575 interpellations à 13H le 8 décembre !
Qui dit mieux ? Macron confond
manifestation et téléthon !

A lire, signer, voir, écouter

→ [Gilets jaunes, verts, rouges,
roses convergents](#)

AGENDA MILITANT

→ **Décembre :**
**préavis de grève déposés,
vers le tous ensemble ?**

[CGT](#)
[FSU](#)
[Solidaires](#)

→ **18 décembre**



[Journée internationale des migrants](#)

→ **19 janvier à Paris**

Save the date [Que manque-t-il à nos luttes
pour devenir victorieuses ?](#)
[Acte II -](#)

Le peuple ! Au secours ?

Voilà qui pourrait résumer l'attitude de nombreuses forces syndicales et politiques¹, lors de l'irruption des Gilets jaunes². Certes, l'extrême-droite est à la manœuvre depuis le début ; mais lui laisser la place au sein d'un tel mouvement de masse eut été catastrophique. Des patrons soutenaient le 17 novembre ; dès le lendemain, ils réclamaient « un retour à la normale » : pas question de mettre en danger leurs bénéficiaires ! En réalité, ce sont « celles et ceux d'en bas » qui se révoltent ; et les femmes y sont très présentes... plus que dans bien des actions que nous organisons.

Un grand nombre de revendications correspond à ce que nous défendons, notamment à travers nos syndicats. Quelques unes sont contradictoires avec nos combats : c'est par la discussion que nous pourrions convaincre qu'elles mènent à des impasses. Cela suppose d'être partie prenante du mouvement, pas de le commenter de l'extérieur !

Nous sommes pour que les négociations se fassent sous le contrôle direct de celles et ceux qui les ont permises par leur action : les Gilets jaunes qui ne veulent discuter avec le gouvernement que si tout est retransmis en direct nous donnent matière à relancer cette pratique !

Dans les barrages, la légitimité des délégations est discutée. Fédéralisme, assemblées générales, mandats limités et contrôlés, convergence des luttes... Sans utiliser notre langage militant, c'est de cela dont il est question. Et en pratique !

Que les soutiens ... soutiennent et ne tentent pas de diriger ! L'action directe et l'autonomie du mouvement sont les meilleurs remparts contre la récupération. Ce sont aussi des facteurs déstabilisants pour des organisations qui acceptent ou subissent les pressions institutionnelles. Voilà l'occasion de rediscuter du temps consacré à l'activité de terrain, à la réflexion, à la construction de nos outils, et d'autre part aux réunions décidées par les patrons ou les pouvoirs publics, aux séances où on mime la démocratie ou à la perpétuelle préparation des prochaines élections qui n'organisent en rien la rupture avec le système.

Celles et ceux qui ont animé des grèves savent que les mouvements les plus forts sont ceux où s'impliquent des collègues qui jusque là n'ont jamais fait grève, des collègues qui votent à droite ou pire, des collègues pour qui l'antiracisme ou le féminisme ne sont pas des références. C'est le moment de lutte commune, le partage d'expérience, parfois la confrontation, qui nous font avancer.

● **Christian Mahieux**



¹. Sont ici évoquées, les organisations qui, dans leur diversité, se situent dans une perspective émancipatrice de rupture avec le système capitaliste.

². Indifférence, analyse erronée, voire mépris : quelques communiqués antérieurs à la réussite du 17 novembre sont affligeants de ce point de vue.

Gilets jaunes : de la révolte à la révolution ?

Le dossier du numéro de novembre 2018 de Cerises posait la question : que manque-t-il à nos luttes pour être victorieuses ? Le profond mouvement populaire des Gilets Jaunes (GJ) entre directement en résonance avec cette question. Il est donc l'objet de l'esprit de suite de ce numéro. Nous publions quatre points de vue qui se répondent et abordent le problème sous différents angles et une image des échanges sur un rond-point breton qui rend concret le problème.

Ce mouvement est l'expression d'une colère sociale très forte : deux mobilisations (climat et GJ) grâce aux réseaux sociaux à deux mois d'intervalle qui expriment un ras-le-bol des choix politiques. Du nouveau émerge dans ce clair obscur.



Beaucoup se sont exprimés dans les journaux ou sur les réseaux sociaux, tantôt pour fustiger tantôt pour approuver ou comprendre le mouvement des gilets jaunes.

Certains y voyant l'extrême-droite à la manœuvre car néo poujadiste, d'autres décelant un rapprochement entre les mouvements populistes de droite et de gauche, d'autres encore critiquant avec véhémence ce mouvement car il empêcherait Macron de mener une politique fiscale ambitieuse capable de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il est vrai que comme ce mouvement n'a pas de leader affiché ni d'organisations pour le soutenir il apparaît comme un ovni. Qui est derrière tout ça, se demande-t-on ? Ce mouvement est l'expression d'une colère sociale très forte avec en toile de

fond la question des salaires, les gens réclament des revenus décents pour vivre correctement.

L'étincelle a été la taxe sur les carburants. Cette taxe est d'autant plus injuste qu'en parallèle le gouvernement s'est obstiné à fermer des lignes de chemins de fer, à casser le statut des agents de la SNCF donc à réduire les transports collectifs non polluants. D'autre part, cette taxe touche davantage la population modeste alors que le kérosène et le fioul lourd pour les bateaux de croisière en sont exclus. Ces carburants ne subissent pas de taxes importantes.

Les habitants des zones périurbaines et rurales, obligés de prendre une voiture pour leurs déplacements se vivent « dindons de la farce » alors que dans le même temps la fiscalité depuis plusieurs années est en faveur des 1% les plus riches. (Suppression de l'ISF, hausse de la CSG, CICE etc.). Nous défendons l'impôt comme outil pour mener des politiques publiques dans l'intérêt de tous, mais à condition d'une véritable justice fiscale. Traquer l'évasion et la fraude rapporterait 80 milliards € à L'État. Ce mouvement est le symptôme d'une crise généralisée ; crise du capitalisme et

crise de la démocratie. Ce mouvement est aussi le symptôme d'un rejet des politiques fiscales très injustes.

Ces manifestations spontanées, ces mouvements inédits sont un signal d'alarme : est-ce que les organisations politiques sont encore le lieu de l'expression populaire ? Le dernier exemple plus de 80% des électeurs ne se sont pas déplacés pour élire leur député dans la circonscription d'Evry. Quant au mouvement syndical il est bien à la peine depuis plusieurs années.

Pour conclure, on peut regretter que le mouvement social, alors même que les revendications s'inscrivent dans l'intérêt général, n'arrive pas à fédérer la population en dehors des corporations concernées. Les cheminots par exemple n'ont pas réussi à mettre en mouvement la population et à démontrer qu'ils œuvraient pour le bien commun. C'est bien là le drame. Entendons le cri de colère qui s'exprime dans tout le pays et continuons à débattre et à défendre les valeurs profondes qui forgent le socle historique des valeurs de la Gauche : l'émancipation, la justice sociale et la fraternité.

● Daniel Rome



© bricelegall.com

Chaque parole conte...



Elle éclate enfin cette parole. Au grand jour, par flots, par vagues... un tsunami de mots.

Chargée de contradictions, de toute la fatigue de ceux qui la porte, boiteuse, tordue, impolie, créative et rugueuse, la parole populaire est entrée dans l'arène.

Les gilets jaunes brisent le silence et la confusion devient colère, la colère devient revendication. Ces listes infinies de doléances étaient juste là cachées. Elles attendaient un espace pour jaillir... Rien ne dit l'issue, rien ne présage la portée ou le drame d'un retour à la case départ. On sent pourtant à chaque récit de rond-point que le pouvoir revendiqué ici n'est pas seulement un pouvoir d'achat mais un pouvoir de vivre dignement. Chaque détresse intime s'aggrave en brasero, se dépasse en œuvre commune. C'est bien d'œuvre dont il s'agit, d'ouvrage au sens artisanal et culturel. La parole du quotidien devient récit du commun. Les cadeaux de Noël, la sortie ciné deviennent revendications. Les

mots nomment les fatigues, les horaires, les cadences... Chaque journée de rond-point amène de nouveaux mots qui parlent de solidarité, de croissants offerts, de courage et de nuits à parler.

On découvre un peu inquiet à quel point ces mots nous manquaient pour construire le réel. Une partie du pays semblait avoir disparue. Cette lutte, sans le vouloir, contourne divers obstacles : le piège électoral, le ronron des défilés syndicaux, le casse-tête de la mobilisation dans l'entreprise, le vertige du "porte-parolat"... Évidemment, c'est provisoire (il n'y a pas de raccourci pour changer le monde) mais ce génie de l'instant repose sur une intuition politique : toute représentation nous réduit. Alors oui, certains ronds-points n'ont pas de mots, pas d'assemblée. Certains gilets jaunes s'enferment déjà dans les pièges de l'identité de groupe, ce "nous et les autres" qui est le poison de toute lutte. On ne revient pas sur 30 ans de dépolitisation en un mois. Le libéralisme a semé dans les têtes des mensonges qui sont devenus des évidences...

Mais cette parole retrouvée ne devra pas être oubliée ou perdue. Elle devra

trouver sa place dans les mots de demain, dans les films, les chansons, les spectacles. Elle devra trouver un espace dans les médias, les parlements. Elle prendra du recul, une distance mais n'abdiquera pas sa colère fondatrice. Elle porte en germe des issues car elle est déjà un espace de partage et de réflexion.

● Laurent Eyraud-Chaume

Et si c'était une révolution ?



On a déjà beaucoup glosé tous azimuts sur ce mouvement des GJ qui, en effet, interroge très sérieusement la société néolibérale de la France de 2018. Ce mouvement interroge tout à

la fois le gouvernement et ceux qui nous dirigent, la classe politique dans son ensemble, les militants syndicaux et associatifs et les catégories sociales urbaines relativement favorisées qui ont accès aux services publics comme retour de l'impôt. Tout le monde est pris de court comme ce fut le cas dans toutes les révolutions. Et écrire aujourd'hui nous encourageons le risque d'être pris à contre pied demain...



© bricelegall.com

Mais il me semble que je risquerais le terme de révolution, révolution qui comme souvent s'embrase à partir « d'une goutte d'eau qui fait déborder le vase » mais qui vient de beaucoup plus loin et plus profond... (un peu comme en 1968 avec précaution car les acteurs ne sont pour le moment pas les mêmes) c'est-à-dire une société à bout de souffle et exaspérée qui n'attend que l'étincelle pour manifester son ras le bol et sa colère. Le point de départ en est un groupe social victime du système, mais soutenu par de larges fractions de la population et peut-être bientôt rejoint par d'autres catégories sociales. La colère n'est pas une catégorie politique mais en est un ressort puissant.

Une société exaspérée par les inégalités et injustices sociales, qui se creusent, et dont elle prend de plus en plus conscience. Une société exaspérée par l'écart entre les dirigeants alias les dominants et elle ; et par rapport aux institutions qu'elles soient politiques ou syndicales. En effet, la force (et la faiblesse) de ce mouvement c'est d'avoir subverti toutes les forces organ-

isées politiques et syndicales. Qui, les unes comme les autres, n'ont pas vu venir, et n'ont pas compris, et qui, maintenant, se réveillent, et courent derrière, en se rejetant mutuellement l'anathème et la responsabilité. Une société exaspérée par une démocratie qui la trompe, ne lui donnant pas réellement voix au chapitre en dehors d'un blanc-seing à travers des élections. Une société qui se reconnaît dans ce mouvement qui commence à faire en partie plier le système mais ce n'est sans doute pas fini.

● **Bénédicte Goussault**

Opposer au cauchemar néo-libéral un imaginaire émancipateur



Le néo-libéralisme est une offensive globale qui affirme la propriété privée des moyens de production comme seul droit fondamental. Il opère la mutation du travailleur en homme entrepreneurial. C'est un processus de dé-prolétarianisation qui passe par la destruction de toute forme susceptible de créer un lien collectif. C'est

également un processus de dé-démocratisation où rien, même pas le suffrage universel, ne peut remettre en cause les normes établies.

La bourgeoisie française affiche un certain retard sur ses consœurs. La mission de Macron est d'achever le processus. Pensant que les couches populaires étaient résignées après une série de défaites sociales le président conduit brutalement une politique en faveur des plus privilégiés.

Patatras ! La hausse des taxes sur les carburants se transforme en goutte d'eau qui fait déborder le vase. Celles et ceux d'en bas, celles et ceux qui ont de plus en plus de difficultés à vivre, celles et ceux qui souffrent du recul des services publics manifestent leur colère face à l'injustice sociale devenue insupportable.

La révolte des GJ correspond peu ou prou au pays qui a voté « non » en 2005 contre toutes les appareils de la classe dominante, au pays qui s'abstient ou pratique le zapping électoral.

L'enracinement social de la révolte est profond, la colère peut mettre en mou-

vement les couches populaires, mais celles-ci doivent prendre conscience de leur force politique, de leur capacité à affronter un pouvoir de plus en plus oppressif. Sinon, ce ne sera pas la première fois, cette colère se dissipera ou pire elle peut sombrer dans les pires impasses.

Il n'y pas de solution miracle, ni homme providentiel, ni parti d'avant-garde sachant ce qu'il faut faire ou pas. Le chemin, le plus souvent escarpé, passe par désacraliser l'idéologie dominante, se forger sa propre vision de la société, opposer au cauchemar néo-libéral (servi par du personnel aussi différent que Macron, Salvini ou encore Bolsonaro) un imaginaire émancipateur, démocratique, social et écologiste. Autrement dit, la constitution des gens d'en bas en sujet de l'action de transformation révolutionnaire de la société.

● **Émile Fabrol**

Au barrage des G J des Trois Rois, Vannes



Bloqués depuis 20 bonnes minutes, ils klaxonnent sur l'air de « Ce n'est qu'un début », les GJ saluent vivement des automobilistes qui déposent argent et victuailles. Sur leur parking six camions d'entreprises du Morbihan. Ce ne sont pas les chauffeurs salariés qui prennent cette liberté, mais des entrepreneurs. Plusieurs femmes sont commerçantes, excédées de verser plus de 60 % du fruit de leur travail à l'État. Commerçant(e)s, petits entrepreneurs mais aussi des retraités, de jeunes adultes, des précaires chômeurs, certains qui ont fait des études supérieures, tiennent le barrage.

Plusieurs qui ont des enfants, se relient, pour Noël, les tuyaux sur les bourses aux jouets. Un restaurateur me montre sa dentition incomplète, il ne peut assumer les soins. Les GJ à la Télé ? « On n'est pas des casseurs, en Bretagne on n'est pas comme ça ». D'ailleurs une immense bannière bretonne flotte sur le campement. Pas de discours ficelé listant des revendications. La colère est vive contre l'État et les « politiques d'en haut ». Députés sénateurs ? « des riches qui ne pensent qu'à eux ». J'évoque l'éventuel soutien des syndicats, le rejet est vif au motif que : « si la CGT nous représente et qu'ils gagnent des choses, ce sera tout pour eux et comme d'hab, rien pour nous ». Parmi les « politiques », les maires sont moins détestés. Les GJ veulent-ils « tout changer » ? Une personne m'explique le principal dysfonctionnement de la société : « Les chômeurs gagnent autant que les smicards, normal qu'ils préfèrent rester à rien foutre. » La suite est éloquent. De questions en réponses, il formule : avec moi « qu'il faut augmenter le SMIC, payer le travail sans lequel il n'y a pas de vie de la société ». A peine est-il parvenu à cette réflexion, qu'il me quitte me disant « attendez, je vais le dire aux potes » ! Les GJ s'emparent des vertus de la lutte, se perçoivent comme montrant le chemin, ceux qui, conformément à leurs habitudes de vie, osent affronter les obstacles, se pensent pionniers de l'anti-Macronisme. Si certains semblent rêver plus d'un retour à l'inégalité d'avant qui les épargnait, plusieurs autres, disent l'espoir d'une autre société : « il faut que le peuple décide, il faut rétablir la justice, on ne lâchera pas... »

● **Catherine Destom Bottin**

Gilets jaunes, des clés pour comprendre



Un petit livre numérique gratuit proposé par les éditions Syllepse. Face au séisme politique et social provoqué par le mouvement des Gilets jaunes, l'alter-éditeur Syllepse ne pouvait rester sur le bord de la route

et a rejoint les ronds-points de la contestation en proposant un petit livre numérique gratuit (fichier pdf disponible sur son site <http://www.syllepse.net> et sa page Facebook <https://fr-fr.facebook.com/editions.syllepse.77/>).

L'éditeur, engagé mais non partisan, explique dans l'introduction du livre que, « fidèles à la vocation des éditions Syllepse de "donner les moyens aux acteurs, individuels et collectifs, du mouvement social de publier leurs contributions", nous avons voulu réunir ici des textes et des déclarations, parmi beaucoup d'autres, qui nous ont semblé éclairants des questions sociales, démocratiques et écologiques que le mouvement des Gilets jaunes a mises, au sens propre comme au sens figuré, sur la place publique ».

Accès direct au livre : <https://www.syllepse.net/gilets-jaunes-r-37-i-754.html>

● **Patrick Le Tréhondat**

Travail-hors travail : les chemins de l'émancipation

A Cerises nous voulons aller au fond des choses, prendre du recul, nous voulons nous armer pour inventer un autre futur. Quand les mobilisations sociales grandissent pour dire on n'en veut plus de cette société, il faut œuvrer aussi à la « besogne d'avenir » . Lycéen-nes, ouvrier-e-s, artisans, chômeur-se-s, précaires, smicard-e-s etc... ne veulent plus être méprisé-e-s. Comment ensemble retrouver du pouvoir sur nos vies et notre travail, c'est le sens de notre dossier.

Flore, Daniel, Céline, Fred ont accepté de témoigner de leur rapport au travail. Benoît Borrits, Association Autogestion, Bernard Friot, Réseau salariat, Stéphanie Treillet économiste, Ensemble, Pierre Zarka Association des Communistes Unitaires réagissent à leurs propos.

Étienne Adam donne un éclairage sur les réformes de l'assurance chômage et des retraites.

Céline, une carrière de bénévole :

« J'ai 75 ans. Pendant vingt ans, j'ai travaillé au service du personnel dans le secteur bancaire. Je n'avais pas le bac. Dans la banque, on est bien payé, mais ça ne me satisfaisait pas complètement. Je suis donc entrée à ATD dans le service édition. Je me suis organisée et j'ai commencé à me passionner pour ce travail de prospection... Je suis restée cinq ans à ce poste aux Éditions Quart Monde.

Le bénévole qui était responsable de ce secteur a trouvé qu'apparemment, j'avais la tête bien faite et, en ce qui me concerne, j'avais pris confiance en moi puisque j'avais assez bien réussi dans l'édition. J'ai effectué la tâche qu'on m'avait confiée. J'avoue que j'étais assez contente de moi. Je me suis rendu compte que j'étais capable de mettre en œuvre des projets.

Les bénéficiaires de ce que je fais à ATD ont été de vaincre ma timidité, d'avoir le sentiment d'être utile, d'acquérir une reconnaissance sociale. C'est aussi passionnant que la vie professionnelle. Moi, j'ai fait l'essai par erreur. Pour moi, la retraite, c'est vraiment une deuxième chance. Mon projet c'est de continuer. Ça me maintient en forme, même si je sais que ma santé peut se dégrader. »

Daniel, enseignant :

Plusieurs études montrent que le temps de travail moyen d'un enseignant est de 42 heures par semaine en moyenne. Il y a les obligations statutaires : préparer des cours et les assurer, organiser des évaluations à intervalle régulier et les corriger, plus toutes les tâches qui incombent aux enseignants. Je me suis donc demandé : quand est-ce que je travaille ? Je pourrai affirmer et ce n'est pas une boutade : presque tout le temps. En effet les obligations réglementaires sont écrites dans plusieurs décrets¹ mais notre travail ne s'arrête pas là. Il y a comme pour beaucoup de professions le travail prescrit et le travail réel. Nous sommes un peu comme les intermittents du spectacle, notre travail ne commence pas quand nous montons sur les planches. Lire un livre, aller voir une exposition, participer à un stage non pris en compte par l'Éducation Nationale, rencontrer des collègues, des amis profs nous met aussi en situation de travail car nous échangeons sur nos pratiques professionnelles, cela permet de mieux faire son travail d'être plus efficace et de vivre avec plus de sérénité ce temps qui est considéré comme du temps de travail. Ainsi le travail ne s'arrête pas au temps imparti pour l'assurer. Finalement le travail est une relation sociale un rapport social et ne se résume pas à du temps qui s'écoule.

1. http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=87302



Flore Bibliaud², travaille dans une importante entreprise de volaille d'envergure européenne qui emploie 800 personnes dans le Morbihan :

« Je travaille à la mise en barquette des viandes, une directive nous est rappelée en permanence de faire le plus vite possible pour que les machines tournent à plein régime. Chaque matin chaque ligne a son nombre de barquettes fixé pour un temps donné. Si on n'y parvient pas le groupe est sermonné et alors les salariés se retournent les uns contre les autres.

Bien sûr que sans moi ou sans les autres, l'usine ne tourne pas. Dès qu'un maillon casse c'est toute la chaîne qui s'arrête il n'y a pas une seule personne qui ne soit pas indispensable dans l'usine.

Oui mon activité syndicale a un effet sur ma compétence au travail. J'en ai eu la preuve lors d'un grave accident du système de refroidissement ; il avait fallu l'arrêter et d'importantes congères se formaient dans les évaporateurs. Depuis plusieurs heures, les gens travaillaient sous l'eau avec des sacs poubelle sur la tête au risque qu'une congère leur tombe dessus. La chef d'atelier avait rigoureusement appliqué la réglementation. Elle n'avait pas fait sortir les salariés. Avec ce que j'ai appris au CHSCT j'ai fait sortir les gens. Et c'est ma décision qui a permis à l'équipe de maintenance d'effectuer la réparation bien plus vite et bien plus correctement que dans les conditions de fou qu'on imposait aux gens. Cet arrêt aurait dû être décidé par un chef d'atelier mais sa position hiérarchique l'a empêché de prendre la bonne décision puisqu'elle avait suivi le protocole de panne. Oui on peut dire que ma liberté de décision tient à la fois à mon activité syndicale et à ce que j'ai appris dans les stages et au CHSCT. Oui cette compétence acquise devrait être reconnue parce qu'on aide les salariés et, quelque part, l'entreprise aussi.

Fred :

J'ai toujours eu une forme de répulsion pour la condition salariale : tant de choses m'intéressent dans la vie, durant les années où un emploi salarié occupait mes journées, je ressentais le fait d'être cantonné dans une «mono-activité» (aux finalités et conditions d'exercice décidées par d'autres) comme un rabougrissement. Mais bon, si tu veux une retraite...

Puis ma chérie a passé un concours et s'est retrouvée gestionnaire de collège sans aucune formation *ad hoc* : c'était du 80 h/semaine pour s'y retrouver dans la jungle administrative et comptable... le logement de fonction était cher payé !

Préférant la campagne, on a acheté une ruine à restaurer pendant les vacances (vus les devis, il fallait qu'on fasse le plus gros nous-mêmes). Quand notre premier enfant est né, entre les frais de garderie, de carburant et les horaires à rallonge, c'était plus vivable pour tout le monde si je restais à la maison. Ça m'a permis de lire *Le Capital* – et bien d'autres travaux de recherche par la suite – durant ces longues siestes. Ça s'est confirmé à la naissance du deuxième. Depuis qu'il est scolarisé, j'ai plus de temps libre que j'emploie à mettre notre terrain en culture (verger, potager) histoire d'arrêter de bouffer des pesticides.

Mes lectures et le reste ont nourri ma conviction que la croissance capitaliste nous promet un avenir détestable et chaotique, et mon objectif est désormais de réduire, autant que faire se peut, notre dépendance aux rapports marchands.

Si ça peut contribuer à faire la démonstration qu'une «autre fin du monde est possible... » Tant pis pour la retraite.

². ce nom a été modifié

Benoit Borrits association Autogestion, Bernard Friot Réseau Salariat, Stéphanie Treillet Ensemble, Pierre Zarka Omos, réagissent aux propos des interviewés

1° Comment pourriez-vous définir les utilités respectives du travail et du hors travail pour la société ? Pour le patronat ? Pour les travailleurs ?

Stéphanie Treillet



Sur la reconnaissance sociale attribuée au travail, la question des enseignants évoquée dans le témoignage de Daniel, et qui rejoint ma propre expérience comme enseignante-chercheuse, montre l'importance, dans un cadre qui laisse (ou laissait) une grande autonomie à un travail à la fois intellectuel et relationnel, de la reconnaissance symbolique, sociale... mais aussi financière, du travail de préparation, du travail qui ne se voit pas, etc. Une remarque à ce sujet : l'importance d'un statut qui garantit cette autonomie dans le travail : statut de la fonction publique, régime des intermittents du spectacle. Leur remise en cause aujourd'hui et plus généralement les politiques néo-libérales qui multiplient la mise en concurrence des salariés et des services, les multiples procédures d'évaluation, etc. constituent une attaque centrale, bien exprimée par exemple par l'Appel des Appels.

Pierre Zarka



On dit souvent que telle entreprise fait vivre X milliers de salariés ; c'est le contraire : ce sont ces X milliers de salariés qui la font vivre ! De plus, un chauffeur de bus, un producteur de téléphone, produisent-ils un service, une marchandise ou une capacité de mise en relations c'est-à-dire : de la société ? Toute société ne vit que par des échanges réciproques de services rendus les uns aux autres. Le chauffeur de bus, le producteur de téléphone, l'enseignant qui prend le bus, ne cessent de se rendre mutuellement la vie possible.

Mais peut-on limiter le travail au temps passé entre les murs de

l'entreprise ou doit-on s'interroger sur la manière dont le travail concentre à la fois ces moments mais aussi ce que l'on appelle le « hors travail » ? Je ne suis pas sûr que l'infirmière qui est à l'accueil de l'Hôpital de banlieue et celle qui est à l'accueil d'une clinique du 14^e arrondissement de Paris fassent exactement le même travail et recourent exactement aux mêmes éléments de connaissance. Celle de banlieue doit répondre à des patients issus de plus de quarante nationalités, certains ne sont pas couverts par la Sécurité Sociale, d'autres même, n'ont aucun papier. Tout ce qu'elle peut connaître des réalités de son environnement, en y vivant, joue un rôle décisif dans l'exercice de son métier. Outre la place croissante de la formation, toute l'expérience sociale et culturelle participe à la réalité du travail.

D'ailleurs, le management, les entretiens d'embauche portent moins sur la technicité au sens étroit du terme que sur ce que le patronat appelle pudiquement les « compétences » ou « l'employabilité ». A savoir des caractéristiques qui dépassent le travail requis et impliquent des qualités acquises hors travail et hors formation. Les entreprises managériales témoignent du besoin de plus en plus grand de recourir à la totalité de l'individu, y compris ses capacités d'initiatives et d'imagination, y compris son psychisme. Seulement, évidemment, ça, on ne nous le dit pas. Ce serait reconnaître qu'il y a une unité de toute l'activité humaine et que les profits devraient la financer. On comprend aisément que ceux qui vivent de l'exploitation du travail n'aient aucune envie de le reconnaître.

Stéphanie Treillet

Je suis d'accord avec Pierre Zarka sur le fait que ce caractère intrinsèquement collectif du travail, qui augmente probablement avec l'évolution du travail dans la société contemporaine, mobilise aussi des relations et des compétences mobilisées hors-travail. C'est vrai pour les emplois qualifiés, mais aussi pour les emplois d'exécution dits « non qualifiés, » comme le montre le témoignage de Flore sur les connaissances acquises de par

son engagement syndical sur les conditions de travail et la santé au travail. Cet aspect constitue pour les travailleurs un élément de résistance collective, alors même que dans le capitalisme néolibéral les nouvelles formes de management essaient de récupérer toute leur subjectivité individuelle et leur engagement collectif. Il y a un enjeu central à résister à cela, mais également – et c'est là que le maintien d'une frontière entre le travail et le hors travail me paraît essentielle – à préserver dans le hors travail tout ce qui doit échapper à l'emprise du travail. C'est par exemple le thème du « droit à la déconnexion ». Inversement, il me paraît important aussi de dire que toute activité n'est pas du travail, à l'inverse de ce que revendiquent les partisans d'un revenu universel, au risque de déconstruire les acquis du salariat.

Bernard Friot

Je m'inscris dans la distinction traditionnelle entre richesse et valeur. La richesse est faite de tous les biens et services que



nous produisons par nos activités au long de notre vie éveillée, alors que la valeur ne concerne qu'une partie de la richesse, celle qui est produite par une activité validée socialement comme productive et désignée comme étant « du travail ». Que ce qu'il

produit ne « vaille » pas n'empêche pas que, producteur de richesse, le hors travail soit tout à fait utile. L'utilité respective du travail et du hors travail dépend du mode de production. Dans le capitalisme, le travail a trois caractéristiques. D'une part, il ne désigne que les activités mettant en valeur du capital. Ce que fait Daniel contribue au contraire à ce que la classe dirigeante désigne non pas comme une production mais comme une dépense, la « dépense d'éducation » : d'où l'importance qu'il attache à faire valoir son activité, à montrer qu'il travaille. D'autre part, la mise en valeur du capital est indifférente à l'intérêt anthropologique ou écologique de la richesse produite : c'est pourquoi Fred et Céline considèrent que ce qu'ils font, elle comme bénévole, lui comme organisateur de toute l'activité domestique, est plus riche que leur ancien travail. Enfin,

la mise en valeur du capital passe par l'élimination relative du travail vivant et l'absence de maîtrise de l'activité, jusqu'à l'absurde : c'est ce que refuse Fred par l'exit, et c'est ce à quoi est confrontée Flore, qui utilise ses connaissances acquises dans sa pratique militante pour exercer sa responsabilité syndicale et interrompre le travail absurde poursuivi au risque d'accidents.

Stéphanie Treillet

Ce qui me pose problème, c'est l'idée d'une reconnaissance sociale de l'activité domestique, qui à mon sens représenterait, dans le contexte actuel de rapports de genre inégaux et de rôles sociaux qui évoluent peu, une régression pour l'égalité femmes - hommes et pour le caractère inconditionnel du droit à l'emploi des femmes.



Benoît Borriss



Dans la société dans laquelle nous vivons, tout nous laisse penser que seul le patronat a le pouvoir de définir ce qui relève du travail et du hors-travail : le travail est rémunéré en fonction de la reconnaissance qu'il accorde à celui-ci pour obtenir des profits et valoriser le capital. La réalité est plus complexe. L'exemple de Flore, déléguée syndicale dans l'entreprise de volailles, nous montre que les travailleurs (ses) finissent parfois par définir eux-mêmes ce que doit être le travail, y compris dans l'intérêt de l'entreprise, ce qui nous ouvre à la thématique de l'autogestion. De même, si l'éducation est incontournable pour disposer de travailleurs qui valoriseront le capital, l'exemple de Daniel nous montre l'impossibilité pratique pour le capital de prescrire pleinement le travail qui doit être réalisé. A l'inverse, si la société n'a guère son mot à dire sur la définition de ce qui relève du travail, on constate qu'elle développe spontanément des stratégies de résistance comme en témoignent Céline, la bénévole d'ATD

ou de Fred qui a choisi de rester au foyer. Au-delà de ces exemples, l'existence des cotisations sociales est une brèche dans le monopole de décision du patronat, brèche qu'il aimerait bien refermer.

Stéphanie Treillet



D'accord globalement avec Benoit (cf. ce que j'ai écrit plus haut) mais le « choix de rester au foyer » me pose un problème, car si pour Fred ce peut être un choix (qui s'inscrit dans un éventail plus large d'activités autonomes comme le potager, etc.), pour une femme c'est toujours un choix fortement contraint par les normes sociales.

2° Quel sens attribueriez-vous aux activités hors travail par rapport au travail ? Fournisseur de compétences ? Complément ? Formation et apprentissage ? Échappatoire ? Ressourcer la force de travail ?...

Stéphanie Treillet

Sur le sens du hors-travail, je voudrais réagir à propos de trois témoignages :

Celui de Céline pose une question complexe : quelles devraient être les limites du bénévolat ? Sauf si j'ai mal compris, elle occupe, pour une association, comme bénévole et avec toutes les qualifications acquises antérieurement, quasiment l'équivalent d'un emploi à temps plein ! Elle est satisfaite, dans cette situation, de l'autonomie et de la reconnaissance symbolique de ses qualifications, et aussi de l'intérêt de l'activité... Il me semble que cela pose la question, pour une grande association qui effectue un travail de terrain important, et d'une utilité sociale indéniable, de l'articulation entre travail salarié et activité bénévole. Celle-ci risque de prendre de plus en plus d'importance à l'heure où le secteur associatif voit ses ressources se réduire.

Celui de Fred B. me semble emblématique d'une expérience personnelle de mise en retrait, par rapport à un emploi perçu comme dépourvu de sens, un horaire trop lourd empiétant sur la vie personnelle, des contraintes multiples (trajets, etc.), qui peut faire rêver : on arrête tout, retour à la campagne, lectures de fond, etc. Mais ce choix me semble trop spécifique pour constituer un exemple généralisable et fonder une politique globale (du type revenu universel...). De plus il ne serait pas compris tout à fait de la même manière si c'était sa compagne qui avait arrêté de travailler pour garder les enfants. Par ailleurs la question de la socialisation précoce des jeunes enfants dans un cadre collectif me paraît centrale, à la fois pour eux, pour leurs parents (toutes les études montrent que c'est un facteur de réduction des iné-

galités sociales) et pour les professionnels(les) les impliqués-es (un emploi avec un statut, avec le plus possible de mixité, etc.) Or le nombre de crèches collectives publiques est notoirement insuffisant, et la scolarisation à deux ans recule dramatiquement.

Celui de Flore : la plupart des emplois, qu'il s'agisse de l'industrie ou du tertiaire (cf. la grève des agents de Pôle emploi), sont aujourd'hui soumis à une pression et un contrôle croissants, une intensification des rythmes, voire un allongement de la durée que les lois travail vont encore faciliter. L'enjeu d'une véritable réduction collective de la durée du travail pour mieux résister à la pression à l'intérieur, garder le temps de vivre à l'extérieur, est plus que jamais central. Son témoignage montre aussi l'importance de la lutte et de l'engagement syndical par rapport à la mise en retrait évoquée dans le témoignage de Fred.

Pierre Zarka



Je ne lis pas les témoignages tout à fait de la même manière. Le management ou le contenu des entretiens d'embauche montrent qu'il n'y a pas de travail sans l'apport du « hors travail ». Le « hors travail » si on peut encore l'appeler comme cela, ne saurait être réduit au repos ou au loisir. Toutes les pratiques sociales participent à ce que devient l'individu. Or le travail appelle de plus en plus l'engagement de l'individu total. Comme les interviews le montrent : l'enseignant qui va au théâtre le dimanche, il se détend ou il se prépare à ce que sera son travail ? Parfois des militants associatifs bénévoles se voient chargés de responsabilités dans leur entreprise parce qu'ils ont démontré leur capacité d'animer un collectif. Et la retraite est-elle la récompense d'efforts passés ou la rémunération d'activité hors, non pas travail mais hors emploi ? On reconnaît (mal) aux enseignants un rôle social, et des grands parents qui s'occupent des mêmes enfants, cela n'aurait plus aucune utilité sociale ? La multiplicité des activités hors emploi

participe à la santé d'une société. C'est une définition de la richesse d'une société qui n'est pas marchande mais renvoie à la valeur d'usage.

Stéphanie Treillet



Je formulerais les mêmes remarques que plus haut : j'ai toujours les mêmes réserves par rapport au fait de mettre travail et hors travail sur le même plan, mais aussi toutes les activités hors-travail : loisirs, repos, distractions, activités vécues comme participant à l'accomplissement personnel (sportives, artistiques, jardinage, bricolage, etc... la liste est longue !) et les tâches domestiques et parentales, qui relèvent aussi de la contrainte et se répètent quotidiennement, surtout pour les premières. Rappelons que le temps de participation quotidien des pères n'a augmenté que de quelques minutes par jour depuis vingt ans, et que dans les soins aux enfants ils se réservent souvent les activités relationnelles les plus gratifiantes, laissant aux mères l'entretien, le linge, les absences pour maladie... rappelons aussi qu'un pourcentage significatif de femmes interrompent une activité sportive à l'arrivée d'un enfant, ce qui est rarement le cas des hommes, et que l'utilisation des RTT n'est pas la même en moyenne pour les hommes et pour les femmes. Donc la répartition des activités hors-travail n'est pas neutre ! quant au travail, rappelons que 30% des femmes salariées sont à temps partiel, le plus souvent imposé, et que 80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes.

Bernard Friot



Le hors travail est déterminé par le travail. Si le travail reste capitaliste, s'il met en valeur du capital dans les conditions que j'ai rappelées, le hors travail est une nécessité pour se soustraire à l'hétéronomie, réparer tous les désordres du quotidien générés par l'organisation capitaliste du travail et maîtriser une partie de sa vie :

on sait l'importance de la lutte pour la réduction du temps de travail. Mais la limite de la réduction du temps de travail est évidente. D'une part les employeurs compensent cette réduction par une intensification du travail, qui devient encore plus hétéronome. D'autre part le hors travail est en miroir avec un travail resté aliéné et peut n'être pas plus émancipateur que le travail. Le temps gagné peut être voué à des loisirs aussi hétéronomes que le travail, voire se transformer en une astreinte continue (cf. tous les débats actuels sur le droit à déconnexion et à prévisibilité de l'emploi du temps). Le bénévolat de retraitées comme Céline permet bien sûr, et c'est très positif, l'expression de personnes marginalisées, mais sauf exception elles demeureront niées par le marché du travail et l'élimination du travail vivant. Le hors travail de formation au CHSCT nourrit la mobilisation contre une « souffrance au travail » qui naturalise la violence capitaliste. Le hors travail du chômage est soumis à l'injonction d'améliorer leur employabilité pour celles et ceux qui n'ont pas dit adieu à leur retraite, ou alors il n'est plus générateur d'aucun droit à ressources, comme pour Fred, qui doit renoncer à acheter. A très juste titre il transforme cette renonciation en idéal s'agissant de biens et services qui retrouvent sens si nous les produisons nous-mêmes ou dans l'entraide ; mais cela ne peut pas être étendu à toute la production et on peut se retrouver confiné dans une activité de niche. Conclusion : l'enjeu n'est pas que le « hors travail » s'affirme face au « travail » pris comme des substantifs sans adjectifs, mais que *le travail devienne communiste*, c'est-à-dire qu'il soit mobilisé pour la production d'une valeur qui a sens pour le bien commun, qu'il soit décidé par les travailleurs eux-mêmes dans des entreprises autogérées et des institutions de coordination de la production (caisses d'investissements par exemple) à gestion démocratique.



Stéphanie Treillet

En partie d'accord avec Bernard : on ne peut pas libérer une sphère de l'autonomie qui serait étanche par rapport à la sphère de l'hété-

ronomie. Le capital a le pouvoir de subordonner toutes les sphères de la vie sociale. C'est d'ailleurs l'erreur des partisans du revenu universel de renoncer à toute lutte dans le travail. Mais il n'y a pas de fatalité à ce que la réduction du temps de travail se traduise par une intensification : c'est une question de rapport de force et de résistance collective, que justement une vraie RTT pourrait permettre d'améliorer, par rapport à la situation actuelle, en éloignant la menace du chômage – et d'une façon générale permettre de repenser collectivement les conditions et l'organisation du travail (contrôle de l'effectivité des embauches proportionnelles, etc.).

Benoît Borrits



On définira comme hors-travail toute activité qui ne rentrerait pas dans le cadre du travail prescrit par un employeur. Doit-il être utile à la société ? Oui et non. N'avons-nous pas tous besoin de se ressourcer, ne serait-ce que par le sommeil ? N'avons-nous pas le droit à de la non-activité – certains pratiquent la méditation – qui peut être vue comme un moyen d'être plus efficace en période d'activité ? Nous savons tous que le surmenage est non seulement une impasse contre-productive mais aussi destructrice de la vie humaine. Contentons-nous de dire que l'oisiveté est une composante indispensable du temps humain au même titre que notre utilité sociale à l'égard des autres. Il faut que cette dernière nous permette, dans une logique de réciprocité, d'être raisonnablement débarrassés de contingences matérielles pour pouvoir nous adonner à la première. Cela veut donc dire qu'en contrepartie de travail ou de hors-travail utile à la société, nous ayons les moyens d'avoir un logement, de pouvoir nous nourrir et d'accéder à un certain niveau d'éducation et de culture.

Stéphanie Treillet

Oui. Et d'une façon générale une extension de la sphère de la gratuité et des services publics.

3° Quelle est, à votre avis, la reconnaissance sociale attribuée à chacune de ces activités : travail/hors travail ?

Stéphanie Treillet



Il me paraît tout d'abord essentiel de bien délimiter travail et hors travail. Sur le plan anthropologique le travail est constitutif de l'être humain : les êtres humains se construisent en transformant la nature et ils/elles le font de façon sociale, et non isolément.

Dans le mode de production capitaliste, est travail ce qui est validé par un salaire soit dans le cadre marchand (valeur de la force de travail) soit comme résultat des luttes salariales dans le cadre de rapports non marchands (secteur public, services publics, éventuellement coopératives), sous forme très majoritairement salariée dans les sociétés industrialisées. C'est une réalité incontournable et les théories de la « fin du travail » ne reposent sur aucune réalité. L'idéal n'est pas non plus d'être tous autoentrepreneurs !

Le hors-travail c'est... tout le reste ! C'est à dire aussi bien les loisirs (qui peuvent viser l'autoconsommation, comme le bricolage ou le jardinage, mais aussi artistiques, ou simplement du repos, lire... voire... ne rien faire), que les activités bénévoles, associatives ou autres... et les activités domestiques et parentales. Toutes ces activités ou presque sont utiles à la société, beaucoup peuvent favoriser le lien social ou l'épanouissement des individus... mais certaines, comme les activités domestiques, sont la plupart du temps répétitives, aliénantes et épuisantes, du fait qu'elles s'exercent dans le cadre de rapports sociaux de domination, les rapports de genre, et de surcroît sont invisibilisées. Il me paraît très important de ne pas parler de « travail domestique », car si ces activités sont indispensables, elles ne peuvent, à la fois pour des raisons théoriques et politiques, être assimilées au travail salarié, en termes de reconnaissance sociale, d'autonomie des femmes. Parler de « travail domestique », ou de « travail gratuit », ouvrirait la porte à un salaire maternel, point que nombre de tenants du revenu universel laissent dans

Nouvelle casse de l'assurance chômage !

A la suite de la suppression des cotisations chômage des salarié-e-s, la loi « *choisir son avenir professionnel* » (sic!) réforme profondément l'assurance chômage sur la base d'une réalité largement dépassée qui ne prend pas en compte la précarité laquelle concerne presque un tiers de la population active : cette vision du chômage permet de le traiter comme un phénomène marginal résiduel.

Macron casse l'assurance chômage fondée sur la solidarité interprofessionnelle pour répondre aux besoins de celles et ceux « que la situation économique met dans l'impossibilité de travailler ». Il veut substituer à un droit assurantiel lié à la cotisation, un système qui relève de la logique de l'aide sociale, c'est-à-dire conditionnel, une décision administrative au profit de personnes en difficulté qui devront remplir des conditions et pour cela dévoiler des données personnelles. Quand près de 70% des bénéficiaires potentiels ne demandent pas le RSA car lié au questionnaire inquisitorial sur leur vie privée. L'État prend aussi le contrôle du système pour faire de l'indemnisation chômage une partie de sa politique économique : ceci permet les « négociations » sous la contrainte gouvernementale pour supprimer immédiatement le déficit de l'UNEDIC « contre l'avis des experts de l'UNEDIC » : d'où une baisse significative des allocations et sous prétexte de lutte contre les contrats courts et ainsi ne plus indemniser une bonne partie des précaires.

L'universalisation était la vitrine : il n'en reste que des dispositions limitées au bon vouloir des experts sur le droit à l'indemnisation pour les démissionnaires. Par contre l'indemnisation des indépendants exclut de fait les travailleurs « ubérisés » et d'autres catégories des dispositions protectrices du salariat, au moment où la jurisprudence met en cause « l'ubérisation ».

La loi prévoit plus de sanctions : l'ORE (offre raisonnable d'emploi) dont le refus conduit à la radiation sera personnalisée et négociée sans les garanties légales, le contrôle est accru : doublement des contrôleurs, facilitation des procédures de sanctions, obligations supplémentaires de justifier la recherche d'emploi ... des pouvoirs absolus pour une institution devenue juge et partie sans garanties de droit aux personnes sanctionnées et sans contrôle du juge sur un Pôle Emploi qui dans le passé a eu des pratiques illégales. Il ne peut y avoir de démocratie dans la société quand des millions de personnes sont niées dans leurs droits et voient ainsi leur citoyenneté restreinte.



● Étienne Adam

l'ombre... ou assument ! Le caractère contradictoire du travail salarié, notamment pour les femmes, doit toujours être gardé à l'esprit, ainsi que la centralité du droit à l'emploi à temps plein.

Pour prendre un exemple, la garde des jeunes enfants peut être exercée de trois manières différentes : par la mère (ou la grand-mère) à domicile, dans une crèche privée (par ex. d'entreprise) ou dans une crèche collective. Les trois cas de figure n'auront pas les mêmes implications, en termes de projet de société (progressiste ou régressif), d'autonomie des femmes, de socialisation précoce des jeunes enfants, etc. La comparaison entre la situation des femmes et des enfants en Allemagne et en France (même si le compte est loin d'y être) est à cet égard éclairante.

Pierre Zarka



Dans le même esprit, si le travail est produit par tout ce qui fait société et qu'en retour il produit de la société : des biens, de la connaissance, des rapports sociaux... la définition de la rémunération a besoin d'être revue. Ce sont tous les temps de toute l'activité humaine qui devraient être rémunérés.

Ce qui me conduit à m'inscrire dans la perspective du dépassement du rapport salarial. Il y a déjà des brèches dans le salariat. Les congés maternité, les congés payés, les heures syndicales payées c'est du travail ? C'est la société qui reconnaît le besoin de se reproduire ou de se construire de manière viable. Mais cela ne se limite pas à la rémunération. Si l'activité humaine est faite pour répondre aux besoins, comment ne devrait-elle pas impliquer le pouvoir d'orienter, de décider ? Non seulement décider des conditions de production mais de leur finalité même. Le travail doit inclure une dimension de maîtrise et de pouvoir sur soi partagée avec les autres soi. Question déjà posée en filigrane dans tous les mouvements. Ce qui ne choque personne lorsque l'on parle d'artisans, d'agriculteurs ou d'autoentrepreneurs mais paraît impensable pour les sala-

riés. Comme si leur rôle ne pouvait être assuré que sous la chape d'une autorité autre que la leur. D'où ce non-sens : plus une activité est largement sociale (je pense à ce qui ne peut qu'être international) plus le pouvoir sur cette production ou ce service est accaparé par un nombre réduit de mains, dissociant alors travail et pouvoir et réduisant les usagers à l'état de consommateurs. L'individu est ainsi séparé de lui-même.

N'est-ce donc pas le moment d'interroger la propriété ? L'ensemble du corps social n'est-il pas le mieux placé pour exercer ce pouvoir. Comment faire fonctionner le tout à grande échelle, c'est un autre sujet qu'il faudra aborder d'autant que les expériences historiques ont confondu nationalisation et étatisation. Disons-le, dépasser toute forme d'assujettissement, considérer que le pouvoir sur le sens du travail, sa finalité et son organisation fait partie intégrante de son métier, commence à ne plus ressembler tout à fait à du salariat.

Bernard Friot



Le grand intérêt d'une analyse marxiste du travail est qu'elle le politise. Je le répète, « le travail » sans qualificatif n'existe pas. Considérer comme évident qu'un retraité, un parent, un étudiant ou un chômeur ne travaillent pas, que l'impôt qui paie les fonctionnaires est un transfert, un prélèvement sur la valeur produite par les contribuables, c'est accepter la définition capitaliste du travail. L'enjeu de la lutte de classe est de changer ce qui est socialement validé comme travail. Est-ce que les fonctionnaires produisent une valeur supplémentaire reconnue par l'impôt ou est-ce qu'ils dépendent de l'impôt produit par d'autres ? Soigner, est-ce du travail qui produit de la valeur économique reconnue par la cotisation-maladie, ou est-ce une activité utile qui dépense une cotisation produite par d'autres ? Les retraités sont-ils dans le hors-travail, avec comme ressources légitimes le différé de leurs salaires passés qu'ils ont cotisés, ou tra-

Le mirage de la retraite à point

Macron cherche à construire un consensus autour de sa réforme des retraites par la méthode de concertation utilisée mais aussi par l'affirmation d'une exigence de justice et de transparence. La simplicité du « *un euro cotisé donne des droits, quel que soit le moment où il a été versé et quel que soit le statut de celui qui cotise* » n'est pas facile à déconstruire, beaucoup y voient plus d'égalité avec la remise en cause des « privilèges des régimes spéciaux ».

Le calendrier permet de séparer celles et ceux qui subiront cette réforme « ils sont bien contents qu'on leur dise qu'ils auront une retraite, ils n'y croyaient plus ! » et les autres pas concernés. D'autant que subsistent des inconnues : le nouveau pour quelles générations, quel délai de mise en place, comment calculer les retraites de ceux qui ont déjà cotisé sous l'ancien système ?

Avec Macron c'est le système actuel qu'il s'agit de remplacer par un système par points, un système de ce type est en vigueur pour l'Arco et l'Agirc (régimes complémentaires des salariés du privé). Il s'agit en fait de le généraliser et d'uniformiser les régimes actuels en un seul sur ce modèle.

Chacun se constitue sa retraite et la solidarité se réduit. La retraite individualisée reproduira les inégalités dans le travail, face au chômage, accentuera celles entre les femmes et les hommes compte tenu des différences persistantes de carrière « *l'égalité salariale permettrait de résoudre les difficultés de financement* ».

Il n'y a plus d'âge légal de départ et ceci redouble les inégalités : la prolongation de la carrière permet d'obtenir une « meilleure retraite ». Il sera plus facile à celles et ceux qui disposent d'un travail moins contraint de faire plus d'années. Pour les autres, celles et ceux qui prolongeront leur activité ils feront subir aux collectifs de travail leur « *baisse de productivité* » liée au vieillissement et se retrouveront plus rapidement dehors. Dans un système individualisé que deviennent les droits non-contributifs non liés à des cotisations ? dont l'objectif est de corriger les effets des interruptions de carrière et assurer une redistribution entre actifs : minima de pension, périodes assimilées (chômage, maladie, maternité, invalidité, service militaire...) et quid des pensions de réversion ?

Le système connaît une crise de financement dans la mesure où toute augmentation de cotisation est refusée comme préalable à toute négociation. La proposition de parcours individualisé par un mécanisme qui donne l'impression de faire une épargne individuelle, serait ainsi de nature à rassurer une partie de la population inquiète pour son avenir. Quel mirage !

● Étienne Adam



vaillent-ils, avec comme ressources légitimes la poursuite de leur meilleur salaire ? La question se pose de la même façon pour les chômeurs : ont-ils droit à la poursuite de leur salaire ou au différé de leurs cotisations ? Les étudiants sont-ils de futurs travailleurs ayant droit à des prêts qu'ils rembourseront sur le supplément de salaire que leur vaudra leur formation lorsqu'ils seront embauchés, ou des travailleurs ayant droit à du salaire ? Les sommes consacrées à la politique agricole commune sont-elles des « aides » à des agriculteurs qui ne produisent pas assez de valeur pour se payer ou la reconnaissance non marchande de la valeur qu'ils créent par leur travail ? Le salaire est-il défini par la convention collective ou le statut (travailler, c'est être titulaire d'une qualification) ou par la « mission » ou le « projet » (travailler, c'est faire telle tâche) ? Sur tous ces terrains qui sont ceux de la lutte de classes, nous avons pendant des décennies fait perdre du terrain à la pratique capitaliste du travail et nous avons imposé le début d'une institution communiste du travail des fonctionnaires, des parents, des chômeurs, des étudiants, des retraités, de travailleurs indépendants libérés de la servitude du marché, de salariés du privé payés à la qualification.

Stéphanie Treillet



Il me paraît dangereux de dire qu'un parent (en tant que parent) « travaille » !

Benoît Borrits



Les témoignages que nous venons de lire nous montrent deux approches : celle du capital pour qui seul le marché est apte à déterminer la validité d'une activité et celle des individus qui développent d'autres appréciations. Le pouvoir actuel du capital donne la

primeur à la première approche. Une activité salariée est plus valorisée qu'une activité bénévole et ce, même si Céline en son for intérieur pense l'inverse. Daniel nous fait part de l'œil critique que porte la société sur le travail des enseignants alors qu'il a conscience d'en faire beaucoup. De même, Fred semble ne pas s'inquiéter de ce qu'en pensent les autres et se trouve infiniment plus utile à s'occuper de ses proches, développer sa propre alimentation respectueuse de l'environnement et à se cultiver. Ce qui n'est hélas que faiblement abordé dans ces témoignages est la reconnaissance monétaire qu'en tirent ces individus en termes d'accès à la production du secteur marchand.

Stéphanie Treillet



Nous ne sommes pas réduits(es) à ce dilemme : il y a toute la sphère du travail salarié non marchand (dans les services publics) qui devrait connaître une extension majeure (ce qui va de pair avec une extension de la sphère de la gratuité pour la population).

4° Comment et en quoi ceci pourrait changer ? Dans quelle société ?

Stéphanie Treillet

Les alternatives souhaitables en découlent à mon avis : extension de la sphère non-marchande à travers plus de services publics (dont des nouveaux : service public de la petite enfance, des personnes dépendantes, du logement...) avec des emplois statutaires (versus les statuts précaires actuels dans les emplois d'aide à la personne), vraie réduction collective de la durée du travail avec interdiction des emplois précaires et notamment du temps partiel, consolidation des institutions du salariat (salaire socialisé), soutien financier aux associations

Bernard Friot



Inutile de nous battre pour une société du futur, c'est dans l'aujourd'hui de nos sociétés capitalistes que les choses, de toute façon, changent. Car la lutte de classes est constante et si ce n'est pas le salariat qui est à l'offensive pour instituer le travail communiste, c'est la bour-

geoisie qui reprend le dessus pour ré instituer le travail capitaliste, comme nous le constatons depuis 40 ans. Céline a tout à fait raison d'être, comme retraitée, dans un travail d'édition et de communication « aussi passionnant que la vie professionnelle » : la responsabilité économique jusqu'à la mort permet, dans la limite de la santé évidemment, de vivre le temps sans âge. Il est inadmissible de condamner les retraités à devenir vieux en les assignant au hors travail, en les mutilant de cette dimension nécessaire de la vie qu'est le travail productif : ils doivent percevoir à vie 100% de leur meilleur salaire. Fred, représentatif de centaines de milliers de jeunes diplômés qui ont un véritable ethos communiste en refusant de produire de la merde, doit être confirmé dans sa détermination à n'être productif que pour des travaux ayant du sens, et pour cela il a droit à un salaire correspondant à sa qualification, laquelle doit être personnelle et non pas liée à un poste de travail ou à une réussite marchande. Cette généralisation à tous, de 18 ans à la mort, du salaire à la qualification personnelle, qui est déjà le cas des fonctionnaires, permettra à Daniel de faire son travail

sans avoir en permanence à se justifier puisque sa situation sera devenue la situation normale. Flore a eu raison de faire, comme syndicaliste, acte d'autorité sur son travail et celui de ses collègues et cela aussi doit se généraliser. Car si on prend au sérieux son affirmation si juste « bien sûr que sans moi ou sans les autres l'usine ne tourne pas », c'est un nouveau front qui s'ouvre à l'activité syndicale : l'auto-organisation des travailleurs dans les entreprises et les services publics, par refus collectif de la pratique du travail qui leur est imposée et par décision collective de travailler sur les objets et selon les modalités décidées par eux. Cette institution de la pratique communiste du travail concret, entreprise par entreprise, service public par service public, sera le ferment d'une expropriation de la bourgeoisie et d'une prise en main de l'outil de travail et de l'investissement par le salariat.

Benoît Borrits



L'offensive du capital contre les régimes de retraite et de chômage vise à réduire au maximum le champ du travail à ce qui est prescrit par celui-ci. S'il pouvait moins contribuer pour les retraites des travailleurs ou s'il pouvait moins indemniser ceux qui ne sont pas employés, il n'en serait que plus heureux pour la valorisation du capital. Ce faisant, il s'écarte de la perception que nous avons du travail qui ne se limite pas au travail prescrit par le capital.

Une fois ceci posé, il n'existe aucune formule magique qui permettrait de déterminer ce qui, dans le hors-travail est utile à la société ou pas. Ceci pose la question de sa validation sociale. Est-elle toujours nécessaire ? Probablement pas mais, à moins de considérer que nous aurions une confiance illimitée en nos semblables, elle reste nécessaire.

Les rapports marchands restent un critère valable à la condition qu'on ne se limite pas à ceux-ci. Ceci signifie que les revenus des individus qui travaillent dans le secteur marchand ne peuvent dépendre exclusivement de la valeur ajoutée produite par leur entreprise : une mutualisation des revenus entre unités de production est indispensable, ne serait-ce que pour prendre en compte le

hors-travail productif ou le côté souvent injuste des relations marchandes. Cela veut dire que ceux-ci doivent disposer de la faculté de s'auto-organiser dans celui-ci, ce qui remet en cause le pouvoir patronal. Dans le secteur non-marchand, cela signifie des revenus qui intègrent du hors travail en fonction du métier. Une chose reste essentielle : il s'agit de construire par le débat démocratique un pacte social qui tente de prendre en compte autant que faire se peut ces différents aspects et représentent des compromis entre nous.

Est-ce que ceux-ci passent par des revenus inconditionnels ? Peut-être. Mais c'est à la population d'en décider les modalités et aucun d'entre nous n'a la légitimité pour imposer ce qu'il croit être la meilleure formule.

Mais une chose reste certaine : ce pacte social rentrera en contradiction profonde avec les exigences des actionnaires et suppose forcément leur éviction.

Le revenu de base permet de s'affranchir de la notion de validation sociale. Ses partisans font valoir qu'une partie, et une partie seulement, du revenu monétaire collectif doit être accordée de façon inconditionnelle. Cela affranchit celles et ceux qui ont une activité socialement utile de toute validation sociale mais cela les contraint à devoir se contenter de ce revenu. Bernard Friot introduit une brèche intéressante à cette objection avec la notion de qualification personnelle. Mais cette notion n'est pas immédiate et reste à construire. De plus, il n'est pas certain que la société soit aujourd'hui confiante en elle-même au point que les salaires/revenus soient intégralement déconnectés d'un processus de validation sociale.

Tout ceci nous montre que les modalités de partage du revenu monétaire sont un enjeu de débat démocratique et qu'aucun d'entre nous n'a la légitimité pour imposer ce qu'il croit être la meilleure formule. Mais une chose reste certaine : quels que soient les résultats de cette délibération, ce pacte social rentrera en contradiction profonde avec les exigences des actionnaires et suppose forcément leur éviction, ce qui semble acquis aussi bien à Bernard Friot qu'à Pierre Zarka.

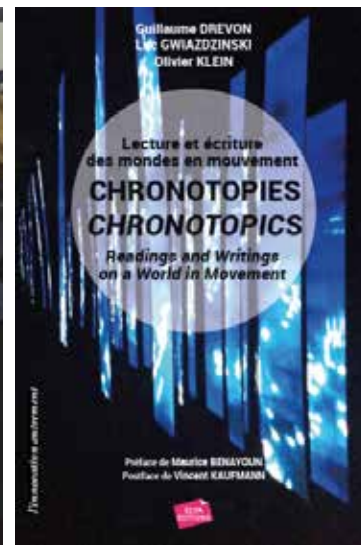
« **Girl** »

Film belgo-néerlandais réalisé par Lukas Dhont sorti sur les écrans en octobre 2018. Ce film a reçu la caméra d'or au festival de Cannes 2018.

Lara (Victor Polster) jeune adolescente vit avec son père et son frère. Lara est passionnée par la danse et rêve de devenir danseuse étoile. Le film retrace un drame intime terrible. Elle est née garçon et se sent femme, son corps n'a pas la souplesse de celui d'une femme, alors elle le plie à des contraintes, le martyrise pour aboutir à son but. Lara est transgenre. Elle est soutenue par son père qui l'accompagne à l'hôpital pour suivre le traitement hormonal qui préparera son corps à l'opération finale. Lara pourra vivre alors en harmonie avec elle-même. Son haut niveau artistique lui a permis d'intégrer une école de danse, les enseignants et les élèves sont au courant – si les enseignants sont encourageants, les élèves sont moins compatissants. Le réalisateur s'attache au dressage de ce corps, à sa souffrance, ses plaies. Mais Lara résiste, elle est déterminée. Estimant que le traitement médical n'est pas assez rapide elle utilise les grands moyens pour enfin devenir femme. Le mérite de ce film est d'aborder un sujet de société longtemps tabou. Récemment la télévision publique a consacré quelques documentaires sur ce sujet. Le film montre une jeune femme bénéficiant d'un entourage à la fois bienveillant et très compréhensif. Aucun voyeurisme ni pathos excessif. Un film d'une très grande qualité avec un acteur inouï à la fois danseur et androgyne qui incarne admirablement bien le rôle de Lara.

Nous recommandons...

● **Daniel Rome**

Les temps de cerises

« L'heure qu'il est » est à la fois une histoire du temps, de sa mesure, de ses instruments et une réflexion singulière sur sa culture, à travers les sociétés, leur développement et leurs organisations.

On y apprend pourquoi (et comment) l'horloge, mécanique, a été inventée en Europe et non en Chine. On y découvre les observatoires pré-téléscopiques de la renaissance et les équipements modernes de Kiev et de Suisse.

Mêlant techniques et idées, utilisations et conceptions (représentations) du temps, des rythmes, des calendriers et des mesures de l'immédiateté et du long terme, cet ouvrage se lit avec enthousiasme, ferveur, même, partageant celle de son auteur, professeur émérite d'histoire économique et des techniques à Harvard. Une centaine d'illustrations complètent cette lecture.

Dans « Chronotopies, chronotopics », trois géographes redessinent la carte de nos espaces et de leurs usages. Une vingtaine de contributions renouvellent notre lecture des cartes, de leur propre usage, sortant de la cartographie « à plat », du plan masse, pour dessiner celle des chronotopies, d'une géographe en dynamique, qui porte à la fois le terrain et son mouvement spatio-temporel.

Si sa lecture exige parfois attention quand on n'est pas habitué de l'urbanisme et de l'aménagement, cet ouvrage apporte incontestablement une réflexion renouvelée, une synthèse des chronotopies développées depuis une vingtaine d'année et un champ indéniable d'une lecture nouvelle de nos paysages, urbains comme ruraux.

● **Patrick Vassalo**

David Saul LANDES, L'heure qu'il est, 632 p. +24, éditions Gallimard, 2017, 29,50€
Guillaume DREVON, Luc GWIAZDZINSKI, Olivier KLEIN, Chronotopies, chronotopics, ed. ELYA, 2017, 210 p., 20€

De quoi la fiscalité est-elle le nom ?

En pleine révolte sociale et politique la question de la fiscalité ressurgit : en toile de fond la remise en cause de l'impôt considéré comme injuste. Le consentement à l'impôt est en débat. Après le mouvement des « *Bonnets rouges* » en Bretagne en octobre 2013 essentiellement animé par le patronat et une partie de l'extrême-droite, surgit en octobre 2018 le mouvement des gilets jaunes, l'occasion de proposer aux lecteurs de *Cerises* deux livres qui méritent une attention particulière : « *Toujours plus pour les riches*¹ » publié par un collectif de militants d'Attac et « *Résistance à l'impôt- Attachement à l'Etat*² » d'Alexis Spire.

Le livre d'Attac se veut pédagogique. C'est le fruit d'un travail rigoureux et très documenté pour montrer à la fois l'injustice actuelle du système fiscal et la nécessité de l'impôt comme un instrument de redistribution et de diminution des inégalités. Ce livre se veut une contribution citoyenne pour éclairer et agir. Il montre les 3 fonctions de l'impôt : apporter des ressources à l'Etat, redistribuer les richesses produites et réduire les inégalités et agir sur les comportements et décourager les comportements à risque. Le livre explique qu'au fil du temps l'impôt le plus juste (impôt sur les revenus) s'est considérablement réduit au profit de la fiscalité indirecte. L'autre point fort du livre démontre l'inanité de la mise en concurrence des politiques fiscales au niveau européen quand dans le même temps les Etats ont un manque à gagner très important du fait de la fraude et de l'évasion fiscales ou encore du dumping fiscal pratiqué par les Etats de l'UE. L'association Attac dans la deuxième partie fait des propositions très intéressantes pour que l'impôt soit considéré comme une juste contribution de chacun au bien-être de tous. Or les choix faits dans les dernières lois de finances s'inscrivent dans une autre logique.

Alexis Spire vient de publier un livre sur les rapports des français à la fiscalité. Ce livre est une enquête sur le



consentement à l'impôt. Après avoir examiné la place de l'impôt dans le débat public et montré comment depuis 1945 la construction de l'Etat social s'est faite autour de la fiscalité, le livre montre que c'est un levier essentiel dans la mise en œuvre des politiques publiques. L'impôt est repolitisé selon l'auteur c'est-à-dire qu'il fait l'objet de nombreux débats publics. Or le consentement à l'impôt est mis à mal car la classe politique et les milieux d'affaires dénaturent par leur comportement le sens de l'impôt. Le livre s'articule donc autour des comportements face à la fiscalité des différents groupes sociaux salariés et des non salariés.

Tandis que les classes populaires vivent l'impôt comme un symbole d'injustice, les classes moyennes acceptent l'impôt en fonction de la proximité qu'ils ont eue ou leurs proches avec l'Etat. Ils ont cependant la possibilité de bénéficier de niches fiscales au fur et à mesure que leur niveau de vie s'élève. Enfin les classes supérieures arrivent selon l'auteur à « *domestiquer* » la contrainte et ils considèrent la TVA comme un impôt injuste, principalement les professions libérales. Les professions indépendantes souvent enclines à hurler contre les fonctionnaires et l'Etat estiment que la fiscalité est injuste à leur égard et surtout d'un poids excessif. Ainsi les résistances à l'impôt se manifestent à la fois par des stratégies individuelles mais aussi collectives comme les « *bonnets rouges* » en Bretagne. L'auteur s'appuie sur des entretiens pour étayer son propos qui donne beaucoup d'acuité au livre et c'est tout son mérite et son originalité. Alexis Spire conclut sur la légitimité ou non de l'Etat quand des millions de gens constatent le « *2 poids 2 mesures* » dans les dernières lois de finance alors que la présence de l'Etat dans les territoires ruraux diminuent fortement et la qualité des services publics n'est pas toujours au rendez-vous. Le niveau des prélèvements obligatoires est toujours à un niveau élevé alors que l'Etat social est de moins en moins social et de moins en moins performant.

Comment accroître la légitimité de l'impôt ? Une des questions transversales de ces 2 livres.

1. *Toujours Plus pour les Riches*, manifeste pour une fiscalité juste – Editions Les Liens qui Libèrent ouvrage coordonné par Isabelle Bourboulon, Vincent Drezet, Dominique Plihon

2. *Résistances à l'impôt Attachement à l'Etat*- Enquête sur les contribuables français- Edition du Seuil

Forum national de la Gratuité du service public et des biens communs

Samedi 05 janvier 2019

Salle Paul Garcin

7, impasse Flesselles

Lyon 1^{er} arrondissement

Métro Hôtel de ville - 15 minutes à pied (ou bus)

A l'initiative de Paul Ariès, ce forum rassemblera de nombreux responsables de mouvements politiques ou associatifs, engagés dans des expériences locales ou militants de la gratuité, principe qui nous dégage de la loi du marché.

L'équipe de rédaction de *Cerises* sera présente, et rendra compte de cet évènement important dans un prochain numéro.

<http://appelgratuite.canalblog.com/archives/2018/09/21/36722811.html>

Cerises est en transition. Le noyau provisoire de la nouvelle équipe est constitué de Benoît Borrits, Catherine Destom-Bottin, Laurent Eyraud-Chaume, Emile Fabrol, Bénédicte Goussault, Alain Lacombe, Sylvie Larue, Laurent Lévy, Christian Mahieux, André Pacco, Makan Rafatjou, Daniel Rome, Patrick Silberstein, Pierre Zarka, militant-e-s de l'émancipation cheminant au sein de l'ACU, d'Alternative libertaire, d'Attac, de l'Association Autogestion, du réseau AAAEF, d'Ensemble, de FI, du NPA, de l'OMOS, de Solidaires ...

Comme dit dans le Manifeste <http://www.cerisesenligne.fr/article/?id=5930>
nous voulons élargir l'équipe
et fédérer d'autres partenaires.

Pour donner votre avis sur la nouvelle formule
cerises@plateformecitoyenne.net

Abonnement gratuit en ligne <http://plateformecitoyenne.net/cerises>
www.cerisesenligne.fr